

1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT

nom usuel : Bibliothèque municipale Armand Salacrou
variante : îlot S84, parcelle JH 94
numéro et nom de la rue : 17, rue Jules-Lecesne
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIÉTAIRE ACTUEL

nom : Municipalité du Havre
adresse : 15-17, place de l'Hôtel de Ville, CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex
téléphone : 02 35 19 45 45 (bibliothèque 02 32 74 07 40)
site : www.nutrisco-patrimoine.lehavre.fr

ÉTAT DE LA PROTECTION

type : Périmètre du centre reconstruit inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.
date : 2005
type : Site patrimonial remarquable (SPR), catégorie 1 (bâti d'intérêt architectural majeur).
date : 2016

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 15-17, place de l'Hôtel de Ville, CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex
téléphone : 02 35 19 45 45

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

commande :

Avant la Seconde Guerre mondiale, l'ancienne bibliothèque municipale du Havre était située dans l'aile nord du lycée de garçons de la rue Ancelot. Le bâtiment n'ayant pas subi de bombardements, c'est la Ville, avec l'aide de l'État, qui a pris l'initiative de faire construire une bibliothèque indépendante, plus adaptée au nombre d'habitants. Le projet s'est réellement développé à partir de 1957 avec l'achat par la municipalité d'une parcelle triangulaire située dans une zone commerçante, aux abords de l'Hôtel de Ville. En 1963, après son instruction administrative, le projet a reçu une subvention de l'État.

Le programme a été établi par la future conservatrice de la Bibliothèque, Paule Tardif, qui venait d'effectuer un stage aux États-Unis. Les principes que les architectes mirent en avant concernaient la distinction entre les volumes des locaux ouverts au public et ceux des bureaux et de magasins des livres. Il ont donc travaillé sur la recherche de la meilleure expression architecturale de cette exploitation rationnelle.

coût : 6 022 553 francs 1967 dont 27 % financés par le Ministère de l'Éducation nationale.

architectes : Jacques Tournant (1909-2005), Jacques Lamy (1917-2007).

autres architectes : François Colliard, M. Adam.

ingénieurs : M. Le Rolland.

contractants : Entreprise Gagneraud ; entreprise Lepetit (M. Décamps pour la rampe de l'escalier).

CHRONOLOGIE

date du concours :

date de la commande :

période de conception : 1962-1963

durée du chantier : **début :** décembre 1963 **fin :** 1967

inauguration : Inauguration le 21 octobre 1967

ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

usage : Bibliothèque municipale.

état : Bon état extérieur et intérieur.

résumé des restaurations et travaux avec les dates :

- 1982 : Climatisation de la réserve.
- 1988-1990 : Restructuration intérieure avec pose d'éléments séparatifs en parpaings apparents, remaniement du rez-de-chaussée dont le hall, modification des plafonds (notamment de l'espace jeunesse) et de l'éclairage ; remplacement du logement de concierge par la salle d'animation, installation d'un ascenseur ; transfert de la discothèque au deuxième étage avec la création d'un auditorium de 15 places. Modification du système d'éclairage dans la salle de lecture du premier étage (les suspensions d'origine sont remplacées par des néons suspendus).
- 1993 : Réfection des sols du premier étage.
- 1999-2000 : Restructuration des espaces publics par l'architecte Joël Picot. Rez-de-chaussée : réaménagement de l'espace de lecture des magazines et de l'accueil. 1^{er} étage : aménagement d'un espace multimédia. 2^e étage : réaménagement de l'espace de prêt des disques. Prolongement de la mezzanine du dernier niveau du bâtiment du public (ancien fumoir) pour y installer la discothèque en respectant la structure et les ouvertures existantes (notamment les sheds), le prêt adulte remonte au premier étage. Création d'une jardinière en pierre au pied de l'escalier intérieur.
- 2004-2008 : Remplacement progressif des baies vitrées à menuiseries acier par de l'aluminium.
- 2007-2008 : Étanchéité partielle de la terrasse sud.
- 2011 : Réfection des acrotères et de l'étanchéité de la terrasse du 4^e niveau.
- 2018-2019 : Ravalement des façades par la Société PBI. Les lames du brise-soleil ont été peintes en jaune. Première tranche de la réfection de l'étanchéité de la terrasse du 3^e niveau.
- À venir : Suite de la réfection de l'étanchéité (magasin). Fin du remplacement des menuiseries. Ventilation du magasin.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, dessins, photographies, etc. :

- Archives municipales de la ville du Havre :
http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/Web_IndexLanceRech_EDIFICES_554/ILUMP13299

PC BC126 4W156 : note descriptive du 23 mars 1963 ; plans du 16 avril 1963 ; photographies de la maquette.

Fonds Contemporain, FC M4 C150 L1 à L4 : construction et aménagement de la bibliothèque (1961-1969).

1046W70 à 1046W75 : construction.

365W7 : réaménagement 1983-1987.

703W39 : réaménagement 1999.

1481W52 : menuiseries aluminium.

Fonds Jacques Tournant 80W (dossiers et plans) et 47Fi (photos consultables en ligne).

Fonds Jacques Lamy 172W et 176W.

Fonds 725W2 Bâtiments communaux n°383, 391 à 394 : permis de construire.

Fonds 31Fi section de documents photographiques.

Dossier documentaire 2/2.0.

- Archives de la Bibliothèque Armand Salacrou :

Photographies de l'évolution du chantier et de la bibliothèque à son ouverture.

Divers dossiers sur l'histoire de la bibliothèque et ses rénovations.

autres sources, films, vidéos, etc. :

principales publications (ordre chronologique) :

Abram (Joseph), *L'équipe Perret au Havre. Utopie et compromis d'une reconstruction*, École d'Architecture de Nancy, Paris, Bureau de la recherche architecturale, 1989.

Bisbrouck (Marie-Françoise), *La bibliothèque dans la ville*, Paris, Le Moniteur, Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture, 1984.

Abram (Joseph), *Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret*, dossier Unesco, proposition d'inscription du centre-ville sur la liste du patrimoine mondial, Le Havre, 2005.

Duteurtre (Vincent), *Le Havre en pleine lumière*, Paris, Gallimard, 2006.

articles

Techniques et Architecture n°1, spécial Escaliers, 1958.

« Avant-projet », *Le Havre Libre*, 22 mai 1962, p. 6.

« La nouvelle bibliothèque sera mise en chantier avant la fin de l'année », *Le Havre Libre*, 30 mai 1963, p. 7.

« Début de la construction à l'automne », *Le Havre Libre*, 6 juillet 1963, p. 6.

« Bibliothèque municipale du Havre », *L'Architecture française* n°251-252, spécial bibliothèques, juillet-août 1963, p. 74-76.

« Maquette », *Le Havre Libre*, 7 novembre 1963, p. 7.

« Ouverture officielle du chantier », *Le Havre Libre*, 28 mars 1964, p. 3.

« La bibliothèque sort de terre », *Le Havre Libre*, 9 octobre 1964, p. 5.

« La bibliothèque municipale du Havre entre dans un immeuble exceptionnellement intelligent », *Le Havre Libre*, 13 août 1966, p. 3.

« Inauguration », *Le Havre Libre*, 23 octobre 1967.

Tardif (Paule), « La nouvelle bibliothèque municipale du Havre », *Bulletin des Bibliothèques de France* n°7, juillet 1968, p. 315-323.

« Bibliothèque municipale du Havre », *L'Architecture française* n°319-320, 1^{er} trimestre 1969, p. 34-39.

« Bibliothèque municipale : le point sur les travaux », *Le Havre libre*, 25 février 1989.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Le parti architectural et distributif est caractérisé par une nette différenciation entre les locaux destinés au public et ceux devant abriter les réserves. Les deux corps de bâtiments s'articulent en

formant un T. Chacun exprime franchement sa fonction en façade. Le public bénéficie de larges baies vitrées et d'une hauteur sous-plafond importante tandis que des étages bas de plafond et fermés isolent les magasins. Cet agencement permet de distinguer clairement les trois circuits de circulation (celui des acquisitions, celui du public et celui des livres demandés) sur un axe vertical (un escalier, un ascenseur, un monte-livres et un monte-charge). Les deux corps de bâtiments se rejoignent au premier étage. Des entrées distinctes ont été prévues pour le public, la réception et l'expédition des livres et le bibliobus.

Cette distinction des volumes construits garantit une expression architecturale claire et simplifie la construction. En effet, les charges du magasin à livres et sa densité en poteaux était peu conciliable avec l'ampleur nécessaire aux salles ouvertes au public. De surcroît, le réglage du chauffage aurait été complexe puisque les deux entités nécessitent des températures différentes.

Le bâtiment du public, s'étend sur trois niveaux (R+2) et 2 000 m², le long de la rue Jules-Lecesne. Cette disposition permet d'ouvrir largement les salles de lecture des enfants et des adultes sur le jardin. Un brise-soleil en saillie filtre la lumière de la grande salle du premier étage tandis qu'un pan de mur plein isole la salle d'exposition. Au rez-de-chaussée, la salle de prêt des adultes est conçue pour attirer le regard des passants telle une vitrine de librairie. Elle est surmontée d'un auvent, soutenu par quatre poteaux, qui soulignent l'angle de la parcelle. Le porche d'entrée se trouve au milieu de la façade rue Jules Lecesne.

Les parties pleines des façades du corps de bâtiment public présentent un appareillage de dalles en pierre reconstituée. Les façades du bloc-dépôt sont en panneaux préfabriqués appareillés en agrégat de gravillons lavé ton pierre. Le bas des façades et les murets du parking planté sont en maçonnerie de schiste appareillé à la manière des années 1950-1960.

Les allèges des fenêtres des bureaux sont en panneaux de verre émaillé Emalit. Sous le toit en forme de V très aplati, une bande vitrée ceinture le bâtiment.

À l'origine, la bibliothèque comprenait : au rez-de-chaussée, un hall d'entrée de part et d'autre duquel se répartissaient la salle de prêt pour adultes et l'espace des enfants ; au premier, un hall éclairé par deux sheds, la salle de catalogue, la salle de lecture de 400 m² (22 mètres sur 18) d'un seul tenant (avec un équipement flexible), une salle d'exposition ; au deuxième, la salle d'exposition temporaire et le fumoir en mezzanine. Grâce au plan fluide, une libre circulation s'instaure entre ces différentes zones. Un escalier métallique à double limon, réalisé par Jean Prévost, se déploie comme une sculpture. Sa rampe sculptée en acajou a demandé 900 heures de travail.

Le bois joue un rôle substantiel en apportant une touche chaleureuse à l'intérieur : plafonds de la salle de consultation du premier et du dernier étages, revêtement mural du hall d'entrée, etc. Quelques dalles d'ardoises sur les marches et le palier d'entrée complétaient le décor.

Le corps d'édifice des bureaux (au premier étage, côté jardin) et du magasin à livres, qui abrite les 14 kilomètres de rayonnages, comporte quatre étages avec des hauteurs sous plafond plus basses. Dans le magasin, des ouvertures étroites, semblables à des meurtrières, correspondent aux travées de circulation entre les rayonnages. Elles étaient munies de vitres filtrant les rayons solaires mais ont été occultées pour stopper totalement la lumière sur les ouvrages.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

La mauvaise qualité du terrain a nécessité d'importants travaux d'infrastructure. La bibliothèque a été fondée sur 165 pieux battus en béton non armé moulés dans le sol et couronnés par des massifs reliés par un réseau orthogonal de longrines (à des profondeurs allant jusqu'à 16 et 18 mètres). Pour les locaux en sous-sol du bâtiment-magasin, un voile de béton armé et un dallage béton armé avec couvage étanche ont été mis en place.

L'ossature du bâtiment du public est composée d'une série de huit portiques de béton armé d'une portée de 18 mètres, réalisés trois par trois et par niveau, supportant la couverture constituée d'un plancher de béton armé solivé. Les ouvriers ont coulé les poteaux sur place, monté les poutres préfabriquées, coulé les planchers puis posé les panneaux de façade. Le plancher du rez-de-chaussée, sur vide sanitaire, est en poutrelles de béton armé. Celui des étages est formé de dalles en béton armé nervuré. Toutes les parties apparentes de béton sont traitées avec des coffrages corroyés afin d'être laissées brutes.

L'ossature du bâtiment du magasin à livres est en béton armé pour le rez-de-chaussée et la partie du premier étage réservée aux bureaux. À partir du deuxième étage, l'ossature est métallique. Les planchers, constitués de dalles pleines en béton armé de 10 centimètres d'épaisseur, sont portés par des poteaux métalliques disposés en suivant la trame des rayonnages. Ces derniers, semi-amovibles, sont directement fixés sur l'ossature.

Les éléments de façades en panneaux préfabriqués forment un coffrage pour l'exécution des voiles minces en béton armé. Les doublages sont en parpaings ainsi que les cloisonnements intérieurs. L'isolation phonique est assurée par un revêtement en dalles caoutchouc collées sur la chape de ciment et un revêtement de faux plafond en plaques suspendues dans les salles du rez-de-chaussée et dans les bureaux, et des doubles vitrages.

Les menuiseries extérieures ont des châssis métalliques avec vantaux ouvrants à la française, les menuiseries intérieures sont en bois.

2. appréciation sociale :

L'agencement de cette bibliothèque traduit la nouvelle attention portée à l'enfant depuis l'après-guerre. Les petits pouvaient lire dans le jardin qui prolonge leur salle de lecture, et une salle du Conte a été aménagée. Le but premier est de donner aux jeunes le goût de la lecture.

La fonction de cette bibliothèque était prioritairement de diffuser la lecture auprès du grand public, de stimuler son envie de lire. Un fumoir avait même été aménagé.

Cette bibliothèque participait également à la volonté du Havre de devenir une ville universitaire.

3. appréciation artistique et esthétique :

Les architectes, qui se sont consacrés à l'agencement des locaux avant de concevoir les façades, sont parvenus à créer une véritable harmonie intérieure et extérieure en mariant le béton, le verre et le bois. Les éléments qui rythment la façade (brise-soleil, baies, panneaux pleins) et forment un ensemble esthétiquement harmonieux sont tous utiles. Le principe du toit à pentes inversées et chéneau central, qui se détache du reste du bâtiment grâce aux vitres placées juste en dessous, rappelle celui de l'église Saint-Michel du Havre, élevée peu de temps avant. Construite plus tardivement que l'ensemble de la reconstruction du Havre, dix ans après la mort d'Auguste Perret, cette bibliothèque ne manifeste pas d'influence stylistique de l'architecture du maître mais plutôt celle du Mouvement moderne. Elle s'inscrit davantage dans le style de la reconstruction de Royan.

4. statut canonique (local, national, international) :

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Les premières bibliothèques scolaires et populaires furent créées durant le Second Empire. Mais c'est seulement à partir de la Première Guerre mondiale, et surtout à Paris, que les bibliothèques ont été davantage adaptées au public. En 1939, la conservation des fonds importants passait avant l'élaboration d'une bibliothèque vivante, au service de tous. La véritable naissance du développement des bibliothèques publiques en France date donc de 1945 – année de la création de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique au ministère de l'Éducation nationale. Les premières bibliothèques centrales de prêt des départements sont alors apparues, puis l'École nationale supérieure des bibliothèques en 1963 et ses centres régionaux. L'essor des bibliothèques municipales s'est fait vers 1967-1968. Les collectivités locales ont pris davantage conscience du rôle essentiel des bibliothèques dans la vie culturelle de la cité et l'État, à la suite du rapport du groupe interministériel d'études sur la lecture publique fourni par le Premier ministre, Georges Pompidou, a engagé une politique nouvelle pour encourager les communes (subventions d'équipement et de fonctionnement, crédits pour l'achat de livres). En moins de dix ans, autant de bibliothèques ont été construites ou aménagées que pendant les 150 ans précédents.

Élevée en même temps que les bibliothèques de Chartres, Douai, Brest, Mantes ou Tours, la bibliothèque municipale du Havre comptait parmi les édifices pionniers en France. Simultanément, l'Atelier de Montrouge construisait « La Joie par les livres » à Clamart (1962-1965) qui a particulièrement marqué les esprits. Lieu novateur par son programme et son architecture, cette bibliothèque pour enfants était en parfaite symbiose avec le projet pédagogique. Avec son béton brut ou enduit de blanc et ses menuiseries en bois, ses architectes y manifestaient la même recherche qu'au

Havre de simplicité et d'ambiance chaleureuse pour accueillir une large population. L'influence des pays du Nord de l'Europe était alors très importante, et plus particulièrement celle du Finlandais Alvar Aalto, auteur des bibliothèques de Viipuri (aujourd'hui Vyborg en Russie, 1930-1935), Seinäjoki (1960-1965) et Rovaniemi (1961-1965).

L'escalier hélicoïdal de la bibliothèque du Havre peut évoquer celui en métal et bois de la Banque industrielle de l'Afrique du Nord (H. Gouyon et Henri Chomette, Paris, première moitié des années 1950) ou à celui en métal de la Société générale de Douai (Henri Chomette).

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

BAS_01_Maquette de la bibliothèque municipale, 1963, Archives municipales du Havre.jpg

BAS_02_Maquette de la bibliothèque, 1963, Archives municipales du Havre.jpg

BAS_03_SALACROU_059.jpg

BAS_04_SALACROU_058.jpg

BAS_05_SALACROU_057.jpg

BAS_06_SALACROU_056.jpg

BAS_07_SALACROU_012.jpg

BAS_08_SALACROU_021.jpg

BAS_09_SALACROU_025.jpg

BAS_10_SALACROU_026.jpg

BAS_11_SALACROU_029.jpg

BAS_12_SALACROU_030.jpg

BAS_13_SALACROU_031.jpg

BAS_14_SALACROU_033.jpg

BAS_15_SALACROU_037.jpg

BAS_16_SALACROU_044.jpg

BAS_17_SALACROU_051.jpg

BAS_18_SALACROU_052.jpg

BAS_19_SALACROU_060.jpg

BAS_20_SALACROU_006.jpg

BAS_24_IMG_1483 2.jpg

BAS_25_IMG_1488.jpg

BAS_26_IMG_1493.jpg

BAS_27_IMG_1494.jpg

2. photographies récentes :

BAS_21_IMG_1467.jpg

BAS_22_IMG_1473.jpg

BAS_23_IMG_1475.jpg

BAS_28_IMG_1505.jpg

BAS_29_IMG_1508.jpg

BAS_30_IMG_1509.jpg

BAS_31_IMG_1510.jpg

BAS_32_IMG_1513.jpg

.....

Rapporteur : Raphaëlle Saint-Pierre (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, juin 2004 ; actualisation décembre 2021).